

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION DE RÉSIDENCE FISCAL POUR ENTITÉS JURIDIQUES

Veuillez remplir, le cas échéant, les sections pertinentes ci-dessous par rapport à tous les comptes pertinents et fournir toute information / document supplémentaire qui pourrait être nécessaire.

INFORMATION RELATIVE AU CLIENT

Appellation légale de l'entité			
Pays du siège ou d'établissement			
Adresse de résidence actuelle (Ville / Etat et le Pays)			
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse indiquée ci-dessus)			
Type d'entité (veuillez choisir l'une des options)	Etablissement financier Dans l'affirmative, veuillez fournir le GIIN••••(obtenu aux fins de la FATCA)		
	Entité passive non-financiers Dans l'affirmative, veuillez fournir le(s) contrôlant l'entité :		
	Entité active non-financiers		
Nom(s) de la(les) personne(s) contrôlant l'entité – Veuillez remplir le formulaire « d'auto-certification			
de résidence fiscale » pour chacune des personnes			
contrôlant l'entité*			
Le pays de Numéro d'identification fiscale unique (TIN)/ ou le numéro d'entreprise / le code d'enregistrement	Si le TIN n'est pas disponible, veuillez fournir le motif A, B ou C	Si vous avez fourni le motif B, veuillez expliquer pourquoi	

Note: Veuillez compléter le tableau ci-dessus indiquant (i) la résidence fiscale du titulaire du compte (ii) le numéro d'identification fiscale unique (TIN) du titulaire du compte pour chaque pays indiqué. Si le titulaire du compte a plus de trois résidences fiscales, veuillez utiliser une feuille supplémentaire. Si un TIN n'est pas disponible, veuillez fournir les motifs A, B ou C indiquées ci-dessous :

 $\textit{Motif A-Le pays où le titulaire du compte est tenu de payer ses impôts n'émet pas de \textit{TIN } \grave{a} \textit{ ses résidents}.$

Motif B - Le titulaire du compte est incapable d'obtenir un TIN ou un numéro équivalent (veuillez expliquer pourquoi vous ne pouvez pas obtenir un TIN dans le tableau ci-dessous si vous avez fourni ce motif).

Motif C - Aucun TIN n'est requis. (Note : Veuillez uniquement sélectionner ce motif si les autorités du pays de résidence fiscale indiquée ci-dessus n'exigent pas la divulgation du TIN).

Déclarations et Signature

conforme de la procuration

- Je comprends que les informations fournies sont régies par les termes et conditions générales d'AfrAsia Bank Limited, indiquant comment AfrAsia Bank Limited peut utiliser et partager les informations fournies
- Je reconnais que les informations contenues dans ce formulaire et les informations relatives au titulaire du compte, et à tout compte à déclarer, peuvent être fournies aux autorités fiscales du pays dans lequel ce(s) compte(s) est/sont maintenu(s) et échangé auprès des autorités fiscales d'un autre pays ou pays dans lequel le titulaire du compte peut résider en vertu des accords inter-gouvernementaux sur l'échange d'information sur les comptes financiers.
- · Je certifie que je suis le titulaire du compte (ou je suis autorisé à signer pour le titulaire du compte) de tous les comptes auxquels ce formulaire se rapporte.
- Je certifie que les déclarations contenues dans la présente sont à ma connaissance, véridique et complète.
- Je m'engage à aviser AfrAsia Bank Limited dans les 30 jours suivant tout changement de circonstances qui puissent avoir une incidence sur le statut de résident fiscal de la personne physique identifiée dans ce formulaire ou puissent provoquer l'erreur des informations dans ce formulaire, et à fournir à AfrAsia Bank Limited dans les 30 jours suivant tout changement de circonstances, un formulaire d'auto-certification et les déclarations convenablement mis à jour.
- Je déclare que les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire sont véridiques, complets et exacts et je m'engage à indemniser AfrAsia Bank Limited et ses dirigeants dans le cas où l'aurais fait une fausse déclaration dans ce formulaire.

dirigeants dans le cas où j'aurais fait une fausse déclaration dans ce formulaire.				
Signature :		Date :		
Nom (en lettre majuscule) :				
Note: : Si vous n'êtes pas le titulaire du compte, veuillez indiquer la capacité en laquelle vous signez le formulaire. Si vous signez par procuration, veuillez aussi joindre une copie certifiée	Capacité :			



FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION DE RÉSIDENCE FISCAL POUR LES PERSONNES CONTROLANT UNE ENTITÉ

Veuillez remplir, le cas échéant, les sections pertinentes ci-dessous par rapport à tous les comptes pertinents et fournir toute information / document supplémentaire qui pourrait être nécessaire.

INFORMATION RELATIVE À LA PERSONNE CONTRÔLANT UNE ENTITÉ

Nom de la personne co	ontrôlant l'entité		
Adresse de résidence	actuelle		
Adresse postale (si elle indiquée ci-dessus)	e diffère de l'adresse		
Date de naissance (jj/	mm/aaaa)		
Lieu de naissance - Vil	le ou province natale		
Pays de naissance			
Appellation légale de(s) l'entité(s) titulaire(s) de compte(s) dont vous êtes la, ou l'une des, personne(s) contrôlant l'entité		Appellation légale de l'entité 1	
		Appellation légale de l'entité 2	
		Appellation légale de l'entité 3	
		Appellation legale de l'entite o	
Le pays de résidence fiscale de la personne contrôlant l'entité	Numéro d'identification fiscale unique (TIN) / numéro de sécurité sociale / numéro d'assurance / de citoyen / numéro d'identification personnelle/code d'entretien / numéro d'enregistrement de la personne contrôlant l'entité	Si le TIN n'est pas disponible, veuillez fournir le motif A, B ou C	Si vous avez fourni le motif B, veuillez expliquer la raison
fiscale de la personne	unique (TIN) / numéro de sécurité sociale / numéro d'assurance / de citoyen / numéro d'identification personnelle/code d'entretien / numéro d'enregistrement de la	Si le TIN n'est pas disponible,	
fiscale de la personne	unique (TIN) / numéro de sécurité sociale / numéro d'assurance / de citoyen / numéro d'identification personnelle/code d'entretien / numéro d'enregistrement de la	Si le TIN n'est pas disponible,	
fiscale de la personne	unique (TIN) / numéro de sécurité sociale / numéro d'assurance / de citoyen / numéro d'identification personnelle/code d'entretien / numéro d'enregistrement de la	Si le TIN n'est pas disponible,	

Note: Veuillez compléter le tableau ci-dessus indiquant :

- (i) Le pays de résidence fiscale de la personne contrôlant l'entité ;
- (ii) Le numéro d'identification fiscale unique (TIN) de la personne contrôlant l'entité pour chaque pays indiqué ; et,
- (iii) si la résidence fiscale de la personne contrôlant l'entité dont le(s) pays est/sont un/des territoire(s) déclarable(s), veuillez aussi remplir la section « type de personne contrôlant l'entité ». (Vous pouvez également en savoir plus sur la question si un pays est un territoire déclarable sur le portail d'échange automatique d'informations de l'OCDE). Si la personne contrôlant l'entité a plus de trois pays comme résidence fiscale, veuillez utiliser une feuille supplémentaire.

Si un TIN n'est pas disponible, veuillez fournir les motifs A, B ou C indiquées ci-dessous:

Motif A- Le pays où le titulaire du compte est tenu de payer ses impôts n'émet pas de TIN à ses résidents.

Motif B - Le titulaire du compte est incapable d'obtenir un TIN ou un numéro équivalent (veuillez expliquer pourquoi vous ne pouvez pas obtenir un TIN dans le tableau ci-dessous si vous avez fourni ce motif).

Motif C - Aucun TIN n'est requis. (Note : Veuillez uniquement sélectionner ce motif si les autorités du pays de résidence fiscale indiquées ci-dessus n'exigent pas la divulgation du TIN).



Type de personne contrôlant l'entité

(Veuillez remplir cette section uniquement si votre résidence fiscale se trouve dans un ou plusieurs territoires déclarables.)

Veuillez fournir le statut de la personne contrôlant l'entité en cochant la case correspondante	Entité 1	Entité 2	Entité 3
a. Personne contrôlant une entité juridique – contrôle grâce à la propriété des actions			
b. Personne contrôlant une entité juridique – contrôle par d'autres moyens			
c. Personne contrôlant une entité juridique – haut responsable de la gestion de l'entité			
d. Personne contrôlant une fiducie – le constituant			
e. Personne contrôlant une fiducie - le fiduciaire			
f. Personne contrôlant une fiducie – le protecteur			
g. Personne contrôlant une fiducie - le bénéficiaire			
h. Personne contrôlant une fiducie – autres			
i. Personne contrôlant une construction juridique (non-fiduciaire) – équivalent au constituant			
j. Personne contrôlant une construction juridique (non-fiduciaire) - équivalent au fiduciaire			
k. Personne contrôlant une construction juridique (non-fiduciaire) - équivalent au protecteur			
I. Personne contrôlant une construction juridique (non-fiduciaire) - équivalent au bénéficiaire			
m. Personne contrôlant une construction juridique (non-fiduciaire) – autre équivalent			

Déclarations et Signature

conforme de la procuration

- Je comprends que les informations fournies sont régies par les termes et conditions générales d'AfrAsia Bank Limited, indiquant comment AfrAsia Bank Limited peut utiliser et partager les informations fournies.
- Je reconnais que les informations contenues dans ce formulaire et les informations relatives à la personne contrôlant l'entité, et à tout compte à déclarer, peuvent être fournies aux autorités fiscales du pays dans lequel ce(s) compte(s) est/sont maintenu(s) et échangé auprès des autorités fiscales d'un autre pays ou pays dans lequel [je/la personne contrôlant l'entité] peut résider en vertu des accords inter-gouvernementaux sur l'échange d'information sur les comptes financiers.
- Je certifie que je suis la personne contrôlant l'entité (ou je suis autorisé à signer pour la personne contrôlant l'entité) de tous les comptes auxquels ce formulaire se rapporte.
- Je certifie que les déclarations contenues dans la présente sont, à ma connaissance, véridiques et complets.

vous signez le formulaire. Si vous signez par procuration, veuillez aussi joindre une copie certifiée

• Je m'engage à aviser AfrAsia Bank Limited dans les 30 jours suivant tout changement de circonstances qui puissent avoir une incidence sur le statut de résident fiscal de la personne physique identifiée dans ce formulaire ou puissent provoquer l'erreur des informations dans ce formulaire, et à fournir à AfrAsia Bank Limited dans les 30 jours suivant tout changement de circonstances, un formulaire d'auto-certification et les déclarations convenablement mis à jour.

Je déclare que les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire sont véridiques, complets et exacts et je m'engage à indemniser AfrAsia Bank Limited et ses dirigeants dans le cas où j'aurais fait une fausse déclaration dans ce formulaire.

Signature :		Date :
Nom (en lettres majuscules) :		
Note: Note : Si vous n'êtes la personne contrôlant l'entité, veuillez indiquer la capacité en laquelle	Capacité :	



Annexe 1 - Définitions

La personne contrôlant l'entité - définit les personnes qui exercent un contrôle sur l'entité légale.

Dans le cas d'une Société Fiduciaire cela signifie :

- Le disposant ;
- Les fiduciaires ;
- Le protecteur ;
- Les bénéficiaires (si désignés) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur la société fiduciaire.

Dans le cas d'une Entreprise cela signifie :

- Les actionnaires ;
- Les bénéficiaires ou les Ayant Droit Economique (ADE) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur l'entreprise.

Dans le cas d'une Fondation cela signifie :

- Les membres du conseil ;
- Le fondateur ;
- L'exécuteur ;
- Le protecteur;
- Les bénéficiaires (si désignés) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur la fondation.

FFI non-participante – une institution financière non américaine et pas en accord avec l'Internal Revenue Service (IRS), soumise à une retenue de la FATCA.

FFI participante - une institution financière non américaine en accord avec l'Internal Revenue Service (IRS)

FFI rapportant selon le modèle 1 - désigne une institution financière vis-à-vis de laquelle un gouvernement ou un organisme gouvernemental non américain s'engage à obtenir et à échanger des informations conformément à un modèle 1 de IGA, autre qu'une institution financière assimilée à un établissement financier non participant au modèle 1 de IGA.

FFI rapportant selon le modèle 2 – Le modèle 2 IGA signifie un accord ou arrangement entre les États-Unis ou le Trésor américain et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes en vue de mettre en œuvre la FATCA par le biais de rapports établis directement par les FFI auprès de l'IRS, conformément aux exigences de cet accord, complétées par l'échange d'informations entre ce gouvernement étranger ou son agence et l'IRS. Une FFI dans une juridiction d'IGA de modèle 2 ayant conclu un accord avec une FFI est une FFI participante, mais peut être référée à une FFI déclarante de modèle 2.

FFI enregistrée non rapportant selon un IGA - une institution financière dans un territoire qui n'a pas signé de IGA avec le gouvernement américain.

NFFE - Une institution qui n'est pas considérée comme financière aux termes de la convention avec les États-Unis. En pratique, cela pourrait donc s'appliquer à toute entreprise, société fiduciaire, fondation ou autre entité juridique qui n'est pas une institution financière.

Il existe deux types de NFFE; NFFE Actif et NFFE Passif. Une NFFE, qu'elle soit passive ou active, n'a aucune obligation d'enregistrement. En revanche, il incombe à l'institution financière avec laquelle la NFFE s'est enregistrée afin d'obtenir une auto certification de la NFFE pour que celle-ci puisse établir son statut. Lorsque la NFFE est passive, l'institution financière doit demander des informations sur les personnes contrôlant la NFFE et en informer les autorités fiscales locales.

NFFE active - Un NFFE actif désigne tout NFFE répondant à certains critères spécifiques, notamment :

- 1. Les revenus passifs représentent moins de 50% du revenu brut pour l'année précédente et moins de 50% du pourcentage moyen généré des actifs détenus par ses actifs qui produisent ou qui sont destinés à la production de revenus passifs (dividendes, rentes d'intérêts, etc.);
- 2. Les actions de la NFFE sont régulièrement cotées sur un marché boursier établi ou sont liées à une telle entité ;
- 3. La NFFE n'exploite pas encore une entreprise et n'a pas d'antécédents d'exploitation, mais investit des capitaux dans des actifs dans le but d'exploiter une entreprise autre que celle d'un établissement financier, à condition que la NFFE ne soit pas éligible à cette exception après une période de 2 ans à compter de la constitution / incorporation ;
- 4. La NFFE est une "NFFE exemptée" telle que décrite dans les réglementations du Trésor américain en vigueur ; et
- 5. La NFFE est établie et opère dans sa juridiction de résidence et est opère exclusivement dans des activités religieux, charitable, scientifique, artistique, culturel, athlétique ou éducatifs; ou est établie et opère dans sa juridiction de résidence et est une organisation professionnelle, une ligue professionnelle, une chambre de commerce, une organisation syndicale, une organisation agricole ou horticole, une ligue civique ou une organisation exploitée exclusivement pour la promotion de la protection sociale et certaines autres conditions sont remplies.

NFFE passive - Une NFFE passive est une NFFE qui :

- N'est pas une NFFE active ;
- Est un partenariat étranger ou une fiducie étrangère sous un accord de retenu avec la IRS conformément aux règles du Trésor américain en vigueur.